

118A 2766.2

L'EGLISE ET LE MINISTÈRE DE LA PAROLE DE DIEU

(selon KARL BARTH)

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE
DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE DU CANTON DE VAUD
POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE
ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE JEUDI 6 JUILLET 1933 A 14 HEURES 30

PAR

CHARLES BRÜTSCH

La Faculté rappelle qu'elle n'est pas responsable des opinions émises
dans les thèses qui lui sont présentées

TABLE DES MATIÈRES

- I. Introduction.
- II. Qu'est-ce que l'Eglise?
- III. Le ministère de la Parole divine.
 - A. Le ministère de la Parole et les autres fonctions de l'Eglise.
 - B. Le ministère de la Parole divine : La prédication et les sacrements.
- IV. La Parole de Dieu dans sa triple forme : annoncée, écrite, révélée.
 - A. La Parole annoncée (prédication et sacrements).
 - B. La Parole écrite (Bible).
 - C. La Parole révélée (Deus loquens).
 - D. L'unité de la Parole de Dieu.
- V. Conclusion.

THÈSES

I

Au lieu de concevoir sa crise actuelle comme une répercussion des circonstances modernes (matérialisme, indifférence, mouvements politiques, etc.), l'Eglise doit la considérer comme un jugement de Dieu : au lieu de donner des répliques hâtives aux diverses inculpations qu'on lui fait, au lieu de chercher à impressionner par ses activités sociales, ses conférences, etc., elle doit répondre à Dieu, de qui seul elle relève.

II

Au lieu de chercher des remèdes à sa crise dans des transformations de méthode et autres opérations de surface, l'Eglise doit s'examiner au centre de sa mission même, qui consiste à annoncer l'Evangile au monde entier. La fidélité à cette mission importe seule.

III

Le christianisme est sans cesse menacé de tomber dans un rationalisme unilatéral de droite ou de gauche. La « théologie dialectique » cherche à conjurer ce danger en maintenant les aspects contradictoires de la Révélation, conciliables par la seule grâce de Dieu.

IV

L'Eglise est conçue, soit trop humainement (Schleiermacher) soit trop divinement (Augustin) ; elle n'est ni uniquement l'un, ni uniquement l'autre. Il faut se garder de toute « fuite dans la visibilité » (catholicisme romain) et de toute « fuite dans l'invisibilité » (idéanisme, sectes).

V

La nature de l'Eglise est humaine, sa mission et sa destinée sont d'ordre divin. Elle est instituée par Dieu comme moyen de grâce ; mais elle ne dispose pas de cette grâce divine (pas d'opus operatum). Elle est en elle-même limitée, pécheresse, divisée, mortelle comme toute créature humaine (même régénérée) ; par la foi seule (selon l'ordre de la grâce divine) elle est une, sainte, universelle.

VI

L'Eglise ne peut qu'annoncer la Parole ; Dieu seul peut, selon son bon plaisir confirmer cette parole annoncée et en faire sa Parole vivante. L'Eglise ne peut pas s'identifier avec l'oeuvre de Dieu, eo ipso. Elle ne peut qu'exécuter les ordres de Dieu, se confiant en sa promesse de se servir d'elle.

VII

Dans la discussion entre l'Eglise de professants et l'Eglise multitudiniste, entre l'Eglise libre et l'Eglise nationale, il ne peut y avoir de solution définitive, sans qu'on simplifie arbitrairement le problème. Le dualisme entre la grâce offerte à tous et la prédestination, dualisme sans issue humaine, provoque le dualisme mentionné ci-dessus. Chacune des Eglises doit rendre l'autre attentive à l'aspect du problème qu'elle représente.

VIII

L'Eglise évangélique a été constituée à l'origine et est constituée toujours à nouveau par la Parole de Dieu, au service exclusif de laquelle elle se trouve.

IX

Le Ministère de la Parole consiste dans la prédication et les sacrements de la Sainte-Cène et du baptême, ordonnés par Jésus-Christ. Les autres fonctions de l'Eglise sont ou bien préparatoires (enseignement, théologie) ou bien consécutives (chant, prière, charité, etc.), c. a. d. des réponses à l'appel de la Parole.

X

La prédication est la tentative, par une personne désignée de Dieu, d'exprimer, sur la base de la révélation biblique, la promesse actuelle de la révélation, de la réconciliation, de l'élection de Dieu.

XI

Les sacrements sont les actes symboliques—complémentaires de la prédication, basés avec elle sur le commandement de l'Ecriture—qui attestent plus particulièrement l'événement actuel de la réconciliation divine promise. Ils l'attestent sans l'effectuer *eo ipso* (pas d'*opus operatum*), mais Dieu peut s'en servir et a promis de s'en servir pour effectuer la réconciliation attestée.

XII

La prédication ne peut se nourrir de la sagesse et des expériences personnelles du prédicateur; les sacrements ne doivent pas être considérés comme purs symboles (*Zwingle*) ni comme actes efficaces «*ex opere operato*». La prédication et les sacrements ne sont pas la Parole de Dieu, mais ils la *deviennent* «*ubi et quando visum est Deo*» par l'efficace du Saint-Esprit.

XIII

La Révélation divine n'est pas intérieure à l'homme, mais extérieure. Elle est attestée dans la *Bible*.

XIV

La Bible est le canon, c. a. d. le critère, l'autorité relative de l'Eglise. L'exégèse de la Bible doit être laissée libre (pas de magistère infaillible !), nulle instance humaine n'étant supérieure à la Bible.

XV

La Bible s'est *imposée* comme canon à l'Eglise, non à cause des expériences religieuses supérieures ni des personnalités géniales qui y sont décrites, mais par l'élection de Dieu. Son centre est Jésus-Christ : Emmanuel.

XVI

La Bible n'est pas, elle *devient* la Parole de Dieu par l'efficacité du Saint Esprit, dont nous ne disposons pas.

XVII

Barth étend, comme on voit, la conception calvinienne du sacrement à l'Eglise, à la prédication, à la Bible, rendant ainsi compte de leur double caractère humain et pneumatique.

XVIII

La Révélation de Dieu elle-même se manifeste à travers l'Ecriture Sainte à l'Eglise : alors les trois formes de la Parole (révélée ; écrite (Bible) ; annoncée (prédication, sacrements) sont en relation vivante. Cette relation offre une analogie frappante selon Barth avec celles de la Trinité elle-même.

XIX

Dieu se révèle, quand Il veut, à travers les moyens humains de la Bible et de l'Eglise, sans en détruire le côté humain et sans que la question de la collaboration se pose.

XX

En conséquence des thèses exprimées ci-dessus, les études théologiques doivent préparer davantage à la connaissance et à la prédication de la Parole de Dieu ; moins de discussions avec la philosophie, la psychologie, la sociologie et un approfondissement plus sérieux des problèmes bibliques et doctrinaux.
